



Commission Régionale Gestion des Compétitions

RÉUNION du 31.03.2025

Présidence : **Monsieur Claude REQUENA**

Présents : **Madame Axelle GIRARD**

Messieurs Frédéric ALCARAZ - Frédéric ANTONIO – Gérard ARBERET - Laurent BARNABE - David BERET – Patrick BOUDREAUULT – Joseph CARDOVILLE – Jean Marc COMINO - André DALMON- Cyril DURAND - Fabien DURANTE-MALVY – Miguel GONZALEZ - Richard GUISEPPIN - Robert ISAC - Damien JURADO – Jean Claude LAFFONT - Damien LEDENTU – Laurent MAURY - Edgar MPOSA GONDA - David PANIS – Jean Claude PRINTANT – Jean Jacques ROYER - Régis SANCHEZ - Jean Pascal SINGLA – Jean Claude SOLETO - Jérôme SUDRIEZ - Philippe TEILLOT -

Ouverture de la réunion à 19 h 30

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY remercie l'ensemble des participants des Districts qui ont accepté de rejoindre le groupe de travail menant une réflexion globale sur les différentes compétitions. En écoutant chaque représentant des Districts, l'objectif est de recueillir les idées de la base afin de répondre au mieux à la réalité des besoins sur les différents Territoires de la Ligue de Football d'Occitanie au cours des prochaines saisons.

Monsieur Claude REQUENA, Président de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions, informe les participants du contenu de la réunion qui s'est tenue à MOUSSAN le 4 mars 2025. Tous les membres de la Commission s'étaient préalablement réunis pour se projeter avant la tenue de cette réunion de travail avec tous les représentants des Districts.

Les sujets abordés furent nombreux et variés :

- Détermination et définition des six territoires
- Compétitions territoriales U14/ U15 / U17
- Uniformisation des règlements territoriaux
- Accession en U14
- Analyse de la pyramide des jeunes (niveaux R1 et R2)
- Couverture des jeunes (obligations groupements)
- Compétitions U19 et U20

Afin de structurer l'ordre du jour de cette réunion, il a été décidé de débattre en commençant par les U14 en finissant par les seniors.

U14

Une demande d'uniformité de poules territoires à 10 ou à 12 a été formulée.

Il ressort des discussions qu'un besoin d'homogénéisation est urgent en mettant en place des obligations identiques pour tous.

Pour la saison prochaine, l'intégration **d'un règlement commun** permettrait d'atteindre cet objectif d'uniformité.

Un débat a également eu lieu sur la pratique des U13 à 11, notamment sur le nombre de U13 participant au championnat U14 (maximum de 5 U13 est proposé) et sur l'organisation du championnat en deux phases. La LFO ne prendra pas d'initiatives majeures sans la validation de la FFF sur des sujets aussi complexes que celui-ci mais les discussions sont toujours constructives et permettent de faire valoir les attentes territoriales au niveau fédéral.

U15

Pas de remarques particulières sur cette catégorie (suppression éventuelle de la PAR).

U16 ET U18

Il est évoqué l'idée de supprimer les catégories U16 R2 et U18 R2, de manière à n'avoir qu'un seul niveau chez les jeunes. La mise en place d'un seul niveau de U14 à U18 doit s'accompagner d'une réforme des championnats territoires qui seraient de ce fait plus compétitifs.

Le nombre de poules sera alors à définir → soit 3 x 12 ou bien 4 X 10.

Monsieur BERET émet quelques réserves concernant cette pyramide. En supprimant le R2, il attire l'attention sur le risque d'élitisme uniquement.

U17

Actuellement, il existe 3 poules de 10 clubs.

Messieurs PANIS et SUDRIEZ constatent que cette situation n'est pas viable car il y a très peu de matchs (18 journées).

Il faudrait réfléchir à une constitution de poules avec 12 clubs de manière à avoir un peu plus de journées.

U19 / U20

Beaucoup de personnes présentes estiment que le championnat U18 est intéressant mais au-delà il n'y a très peu d'intérêt.

Certains clubs considèrent les U20 comme des « équipes 3 ».

Frédéric ALCARAZ estime que les U20 risquent de « tuer » les Districts.

Il a été envisagé la suppression de cette catégorie U20 dès la saison 2025/2026 laissant la possibilité aux districts ou aux territoires d'organiser eux-mêmes une compétition U19 ou U20. Néanmoins il est demandé de tenir compte des obligations (équipes de jeunes) pour les clubs de National 3 dans la décision finale.

A titre d'exemple, le District de l'Hérault signale l'avancée d'une réflexion sur la suppression des U19 à partir de la saison prochaine.

Séniors Masculins

Pour la saison 2024-2025, la photographie actuelle est la suivante :

- R1 composée de 2 poules de 14
- R2 composée de 4 poules de 14
- R3 composée de 8 poules de 12

La règle devrait être identique pour les 3 niveaux (accessions et rétrogradations) avec deux descentes automatiques dans ces 3 niveaux.

Concernant les places vacantes, il serait préférable de donner la priorité aux accessions et non aux repêchages.

Football diversifié

Il a été abordé le sujet des doubles licences concernant le futsal.

Pour rappel, en date du 31.08.2024, le Comité de direction a modifié l'article 80 des règlements de la LFO .

Pour ce faire, il est proposé au Comité de Direction de modifier l'article 80 du règlement administratif, relatif aux doubles licences, en distinguant les championnats Futsal Régional 1 et Régional 2, de telle manière que, le nombre de joueurs « Double Licence » autorisé sur une FMI reste limité à quatre (4) pour le championnat R1 Futsal et qu'il soit illimité pour le championnat R2 Futsal.

Féminines

Monsieur Jean Claude LAFFONT évoque une demande pour la saison 2025-2026 avec la constitution d'une poule Elite U15f championnat phase aller/retour sur toute la saison.
Une phase brassage serait organisée pour toutes les autres équipes (4 journées) suivie d'un championnat aller/retour.

Cette poule « ELITE » regrouperait quatorze équipes au maximum avec les équipes répondant au plus grand nombre des critères suivants :

- le club dispose d'une équipe U15F engagée dans le championnat ELITE 24-25
- le club dispose depuis au moins 2 saisons d'une équipe U15F participant à des compétitions à 11
- l'équipe est encadrée par un éducateur titulaire à minima du « coach jeune » ...

Pour les autres équipes U15F il y aurait un brassage géographique.

Au terme de la phase de brassage (4 journées) les équipes engagées sont réparties en fonction de leur résultat sportif en deux championnats distincts, pour une phase aller / retour.

Rappel article 103 des règlements de la LFO

En ce qui concerne les compétitions de football à 8, une rencontre ne peut débuter ni se dérouler si un minimum de six joueurs n'y participe pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 22 h10

Président de la CRGC

Claude REQUENA